AG2R LA MONDIALE

RETRAITE COMPLEMENTAIRE agirc-arrco

Contact

Par internet :
Envoyer un formulaire de contact sur
https://www.agirc-arrco.fr/nous_contacter

Par courrier :
Centre de réception Agirc-Arrco
TSA 46662
92621 GENNEVILLIERS CEDEX

Par téléphone :
0970 660 660 (appel non surtaxé)
du lundi au vendredi de 8h30 à 18h
(hors jours fériés)

M FRANCOIS DEZA
VIEIL AZY
58270 ST BENIN D AZY

Références à rappeler

Votre identifiant : 1631175051155
Nom, Prénom : DEZA, FRANCOIS

Le 17 janvier 2026

Objet : Relevé de points Agirc-Arrco

Monsieur,

A la suite de votre demande, nous avons le plaisir de vous adresser votre relevé de points. Ce document enregistre les points de retraite complémentaire Agirc-Arrco que vous avez acquis pendant votre carrière de salarié du secteur privé.

Si vous souhaitez obtenir des renseignements sur votre relevé de points Agirc-Arrco, signaler une période manquante ou une erreur, vous pouvez contacter l'institution de retraite complémentaire dont le nom et les coordonnées figurent ci-dessus.

Votre relevé de points Agirc-Arrco tient compte des dernières mises à jour de votre carrière et de la valeur du point en vigueur. Il a été édité à la date du 17 janvier 2026.

Nous vous conseillons de le conserver (impression ou téléchargement) jusqu'au jour où vous disposerez d'un nouveau relevé de points.

Si la date de votre relevé de points est identique à celle mentionnée sur votre précédent relevé, cela indique que les deux documents sont identiques. Votre relevé de points Agirc-Arrco sera actualisé le moment venu.

Si la date du 17 janvier 2026 est plus récente que celle mentionnée sur votre précédent relevé de points, cela indique que les deux documents sont différents. La mise à jour de votre carrière ou l'actualisation de la valeur du point ou le changement de votre adresse ou celui de votre institution de retraite complémentaire expliquent l'évolution de votre relevé de points Agirc-Arrco.

Références à rappeler

Votre identifiant : 1631175051155
Nom, Prénom : DEZA, FRANCOIS

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Votre conseiller retraite

Les organismes de la retraite complémentaire traitent informatiquement les données personnelles de leurs ressortissants, recueillies en vue d'accomplir leur mission de gestion de la retraite complémentaire des salariés du secteur privé (Livre IX du code de la Sécurité sociale). Ces données, communiquées par les personnes elles-mêmes ou des tiers (employeurs, organismes de protection sociale), ne sont transmises qu'aux services habilités de l'Agirc-Arrco ainsi qu'aux institutions de retraite complémentaire compétentes. Elles sont conservées jusqu'à l'extinction des droits à retraite. Ces opérations sont menées dans le strict respect du droit de la protection des données qui vous garantit des droits informatique et libertés (accès, rectification…). Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données (DPO) de votre institution de retraite complémentaire ou au DPO de l'Agirc-Arrco, par courriel à : protection_des_donnees@agirc-arrco.fr ou par écrit à l'adresse suivante : AGIRC-ARRCO, DRJ, 16-18 rue Jules César, 75012 Paris. Si vous considérez que le traitement des données vous concernant porte atteinte à vos droits, vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

AG2R LA MONDIALE

RETRAITE COMPLEMENTAIRE agirc-arrco

Références à rappeler
Votre identifiant : 1631175051155
Nom, Prénom : DEZA, FRANCOIS

Votre relevé de points Agirc-Arrco

Informations au 17 janvier 2026

Quel est mon nombre de points ?

Ce document vous présente vos points Agirc-Arrco enregistrés pour chacune de vos activités salariées dans le secteur privé.

Vos points sont calculés à partir de votre salaire brut. Les périodes indemnisées d'incapacité de travail (maternité, maladie, accident de travail, invalidité), de chômage et d'activité partielle permettent également d'obtenir des points sous certaines conditions.

Chaque année, les administrateurs Agirc-Arrco fixent la valeur de service du point de retraite.

Depuis le début de votre carrière, vous avez acquis 36 479,59 points. Au 17 janvier 2026, ces points acquis multipliés par la valeur de service du point de retraite vous permettraient de percevoir une pension de retraite estimée au montant de :

36 479,59 points	X	**1,4386 € ***	=	**52 479,54 € ****	montant brut annuel de la retraite Agirc-Arrco

Soit 4 373,29 € montant brut mensuel de la retraite Agirc-Arrco

* Valeur du point au 01 novembre 2025.

** Estimation du montant de votre pension de retraite Agirc-Arrco ne tenant pas compte des éventuelles minorations / majorations pouvant s'appliquer lors de votre départ en retraite.

Qui contacter si j'ai une question ou besoin de conseils ?

L'institution de retraite complémentaire dont le nom et les coordonnées figurent en haut et à gauche de ce document répondra à vos questions concernant ce relevé de points.
Si vous avez atteint l'âge de 45 ans, vous pourrez bénéficier d'un entretien information retraite avec un conseiller. Cet entretien gratuit vous permettra de faire le point sur votre future retraite.

AG2R LA MONDIALE

RETRAITE COMPLEMENTAIRE agirc-arrco

Références à rappeler

Votre identifiant : 1631175051155
Nom, Prénom : DEZA, FRANCOIS

Votre relevé de points Agirc-Arrco

Informations au 17 janvier 2026

Des informations peuvent manquer sur l'année précédente et celle en cours.

Elles apparaîtront sur votre relevé de points après leur enregistrement par le régime de retraite Agirc-Arrco.

Employeur / activité	Date de début	Date de fin	Salaire	Points (Dont TC avant 2016)
SHELL GLOBAL SOLUTIONS FRANCE	01/10/1988	31/12/1988	44 650,00 Fr	113,54
SHELL GLOBAL SOLUTIONS FRANCE	01/01/1989	31/12/1989	190 111,00 Fr	472,41
SHELL GLOBAL SOLUTIONS FRANCE	01/01/1990	31/12/1990		446,42
SHELL GLOBAL SOLUTIONS FRANCE	01/01/1991	31/12/1991	235 868,00 Fr	572,89
SHELL GLOBAL SOLUTIONS FRANCE	01/01/1992	30/06/1992	164 412,00 Fr	435,15
SOC DE GESTION MOBILIERE ET IMMOBILIER	01/07/1992	31/12/1992	148 110,00 Fr	375,10
SOC DE GESTION MOBILIERE ET IMMOBILIER	01/01/1993	31/12/1993	299 630,00 Fr	742,44
SOC DE GESTION MOBILIERE ET IMMOBILIER	01/01/1994	31/12/1994	306 830,00 Fr	750,48
SHELL GLOBAL SOLUTIONS FRANCE	01/01/1995	30/04/1995	120 031,00 Fr	302,58
SEMA	09/05/1995	31/12/1995		440,49
SEMA	01/01/1996	31/12/1996		715,49

Références à rappeler

Votre identifiant : 1631175051155
Nom, Prénom : DEZA, FRANCOIS

Votre relevé de points Agirc-Arrco

Informations au 17 janvier 2026

Employeur / activité	Date de début	Date de fin	Salaire	Points (Dont TC avant 2016)
SEMA	01/01/1997	07/11/1997		725,75
BEA SYSTEMS	14/06/1999	31/12/1999		504,69
BEA SYSTEMS	01/01/2000	31/12/2000		938,77
BEA SYSTEMS	01/01/2001	31/12/2001		1 023,20
BEA SYSTEMS	01/01/2002	31/12/2002		1 046,98
BEA SYSTEMS	01/01/2003	31/12/2003		1 103,40
BEA SYSTEMS	01/01/2004	31/12/2004		1 124,28
BEA SYSTEMS	01/01/2005	31/12/2005		1 074,82
BEA SYSTEMS	01/01/2006	31/12/2006		1 234,46
BEA SYSTEMS	01/01/2007	31/12/2007		1 207,18
BEA SYSTEMS	01/01/2008	30/11/2008		1 262,39 (70,60)
ORACLE	01/12/2008	31/12/2008		211,54 (103,29)
ORACLE	01/01/2009	31/12/2009		1 364,81 (48,00)

Références à rappeler

Votre identifiant : 1631175051155
Nom, Prénom : DEZA, FRANCOIS

Votre relevé de points Agirc-Arrco

Informations au 17 janvier 2026

Employeur / activité	Date de début	Date de fin	Salaire	Points (Dont TC avant 2016)
ORACLE	01/01/2010	31/12/2010		2 707,42 (1 395,69)
ORACLE	01/01/2011	31/12/2011		1 313,01 (2,43)
ORACLE	01/01/2012	31/12/2012		1 463,46 (144,68)
ORACLE	01/01/2013	31/12/2013		1 355,88 (30,26)
ORACLE	01/01/2014	31/12/2014		1 133,66 (3,13)
ORACLE	01/01/2015	31/12/2015	130 510,00 €	1 150,63
ORACLE	01/01/2016	31/12/2016		1 149,69
ORACLE	01/01/2017	31/12/2017		1 159,88
ORACLE	01/01/2018	31/12/2018		1 120,08
ORACLE	01/01/2019	31/05/2019		1 239,36
ORACLE FRANCE	01/06/2019	11/09/2019	372 533,71 €	834,49
CHOMAGE	04/05/2020	31/12/2020		695,79

AG2R LA MONDIALE

RETRAITE COMPLEMENTAIRE agirc-arrco

Références à rappeler

Votre identifiant : 1631175051155
Nom, Prénom : DEZA, FRANCOIS

Votre relevé de points Agirc-Arrco

Informations au 17 janvier 2026

Employeur / activité	Date de début	Date de fin	Salaire	Points (Dont TC avant 2016)
CHOMAGE	01/01/2021	31/12/2021		1 054,64
CHOMAGE	01/01/2022	31/12/2022		1 075,68
CHOMAGE	01/01/2023	31/12/2023		541,35
CHOMAGE	01/01/2024	31/12/2024		295,30

TOTAL DES POINTS **36 479,59**
(Dont TC avant 2016) (1 798,08)

Mots clés

La retraite des salariés

Tous les salariés du secteur privé cotisent obligatoirement avec leur employeur :
• pour leur retraite de base : à l'Assurance Retraite ou à la Mutualité Sociale Agricole ;
• pour leur retraite complémentaire : à l'Agirc-Arrco.

Tout au long de leur carrière, les salariés cumulent :
• pour leur retraite de base : des trimestres ;
• pour leur retraite complémentaire : des points retraite.

Régime Agirc-Arrco

La fusion des régimes Agirc et Arrco a donné naissance au régime Agirc-Arrco. Celui-ci a repris intégralement les droits acquis par les salariés auprès des régimes Agirc et Arrco.

Le régime de retraite complémentaire Agirc-Arrco est piloté par les organisations patronales et syndicales. L'Agirc-Arrco fédère l'activité des institutions de retraite complémentaire qu'elle regroupe.
Les institutions de retraite assurent la gestion au quotidien de la retraite et de l'action sociale auprès des salariés, des retraités et des entreprises.

Retraite à taux plein

La retraite Agirc-Arrco est versée à taux plein (sans décote) lorsque la retraite de base est obtenue à taux plein.

Depuis 2019, un dispositif de majoration temporaire ou de minoration temporaire peut s'appliquer sur les retraites Agirc-Arrco versées à taux plein.

Pour obtenir la retraite de base à taux plein, des conditions d'âge et de durée d'activité (nombre de trimestres d'assurance) doivent être remplies.

À partir de 67 ans, ou plus tôt si vous êtes dans une situation particulière, le taux plein est appliqué automatiquement.

Point retraite

En contrepartie des cotisations (part employeur + part salariale) prélevées sur la rémunération, les salariés acquièrent des points retraite Agirc-Arrco. Les périodes indemnisées d'incapacité de travail (maternité, maladie, accident de travail, invalidité), de chômage et d'activité partielle permettent également d'obtenir des points sous certaines conditions.

Les points obtenus tout au long de votre carrière sont enregistrés sur votre relevé de points.

Point Tranche C (TC)

Les droits constitués sur la tranche C avant le 1er janvier 2016 peuvent être liquidés avant l'âge de la retraite (67 ans) mais avec application d'un coefficient de minoration définitif.

Si vous avez acquis des droits sur la tranche C Agirc pour des périodes antérieures au 1er janvier 2016, vous pouvez choisir :

- Soit de les liquider avec application d'un coefficient de minoration définitif en même temps que l'ensemble de vos droits, en fonction de votre âge.
- Soit de reporter la liquidation des droits sur la tranche C. Dans ce cas, l'allocation correspondante sera automatiquement liquidée lorsque vous aurez atteint l'âge de la retraite (67 ans).

Les droits constitués sur la tranche C à compter du 1er janvier 2016 sont liquidés avec l'ensemble des droits Agirc-Arrco et dans les mêmes conditions.

Valeur de service du point

Le conseil d'administration de la Fédération Agirc-Arrco fixe au 1er novembre de chaque année la valeur du point de retraite.

Au moment du départ en retraite, le total des points de retraite est multiplié par la valeur du point en vigueur. Le résultat correspond au montant annuel brut de la retraite complémentaire.

En fonction de la situation des futurs retraités, des minorations ou majorations peuvent s'appliquer sur ce montant.